

Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise (CFAL) Nord

Réunion d'information et d'échange
avec les exploitants agricoles

Dagneux - 29 avril 2026

SNCF Réseau

Jérémy POGLIO - *Responsable du Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise (CFAL Nord)*

Assistant foncier :

Projet CFALN : Pierre-Emmanuel MALBEC –
Systra

Intervenants

Animation / facilitation des échanges :

Samuel MAZZER – *Cabinet Nicaya (AMO Concertation projet CFAL)*

Déroulé de la réunion

1. Objectifs de la réunion
2. Le projet de Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise (CFAL) Nord phase 1
3. Temps d'échanges sur le projet

Quelques règles de travail pour notre réunion du jour



Écoute et bienveillance

- Nous vous invitons à respecter les points de vue exprimés par les intervenants et/ou par les participants → chacun aura la possibilité de donner son avis et faire valoir son point de vue
- Nous vous remercions de garder des interventions suffisamment courtes pour que tout le monde puisse s'exprimer



Prise de parole

- Lorsque vous souhaitez prendre la parole, nous vous invitons à lever la main afin que l'animateur vienne vous passer un micro pour que tout le monde vous entende



Connaissance mutuelle

- Nous vous proposons de vous présenter avant de poser votre question / faire votre intervention

01

Objectifs de la réunion

Objectifs de notre réunion du jour



Présenter

- La consistance des projets : objectifs, tracés et implications pour les territoires concernés
- Le processus d'études : passées et en cours
- Les calendriers prévisionnels



Partager

- Les échéances à court-terme qui concernent directement les exploitants : notamment les **sondages géotechniques** sur les parcelles agricoles
- Les **méthodes de travail mises en place pour chaque projet** afin de travailler, avec les représentants du monde agricole, à l'insertion de ces projets sur les territoires concernés



Échanger

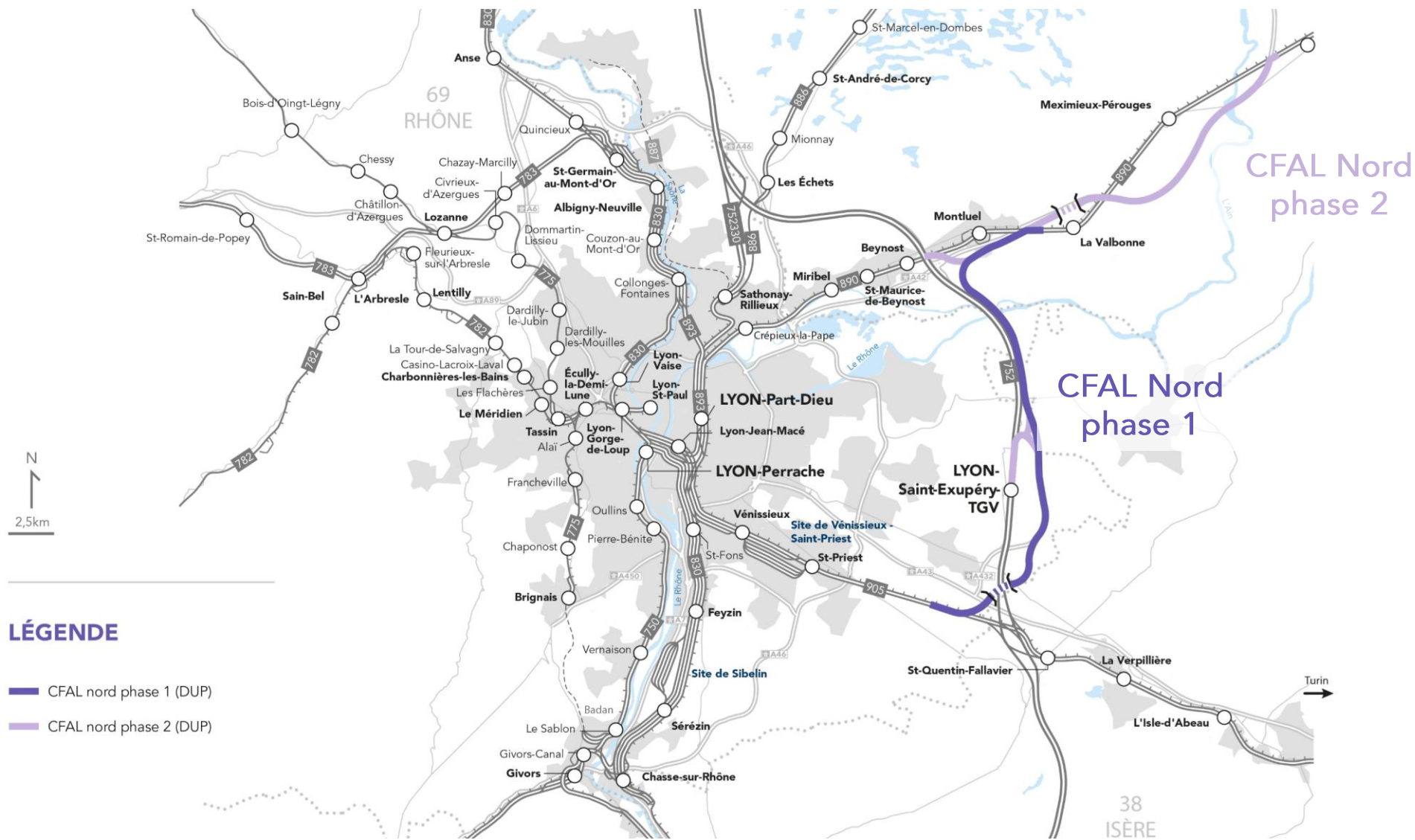
02

Le projet de Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise (CFAL) Nord

01

Tracé, objectifs et enjeux

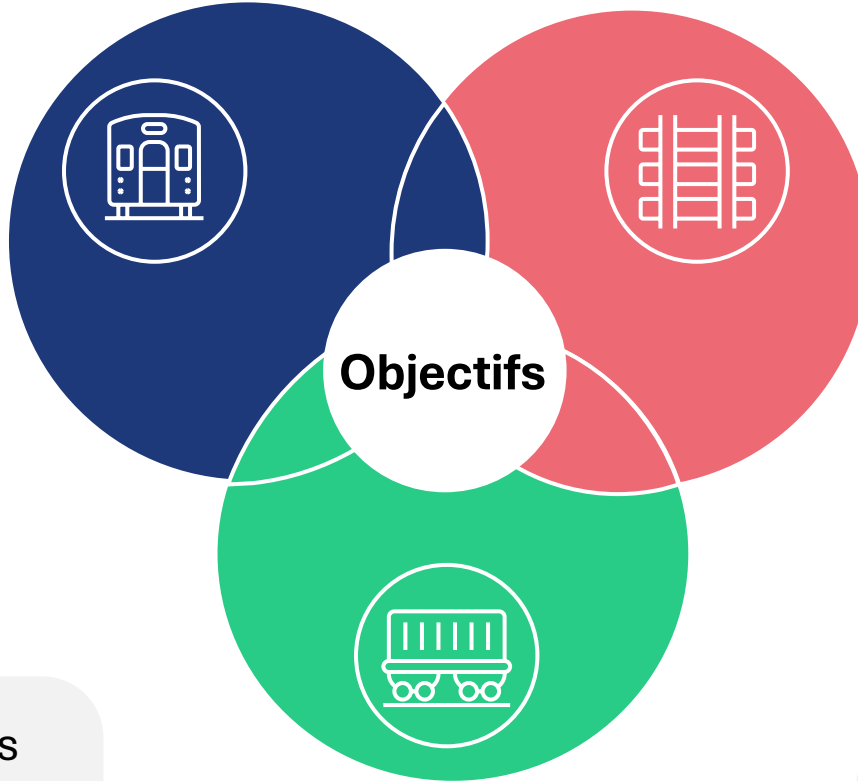
Le tracé du CFAL Nord



Fonctionnalités du projet

Capacité Voyageurs

Libérer de la capacité pour les trains de voyageurs



Objectifs

Connectivité

Connecter la section française du Lyon – Turin aux lignes
Lyon ⇌ Grenoble
Lyon ⇌ Ambérieu-en-Bugey

Des objectifs datant du Débat public de 2005 mais « encore plus » d'actualité

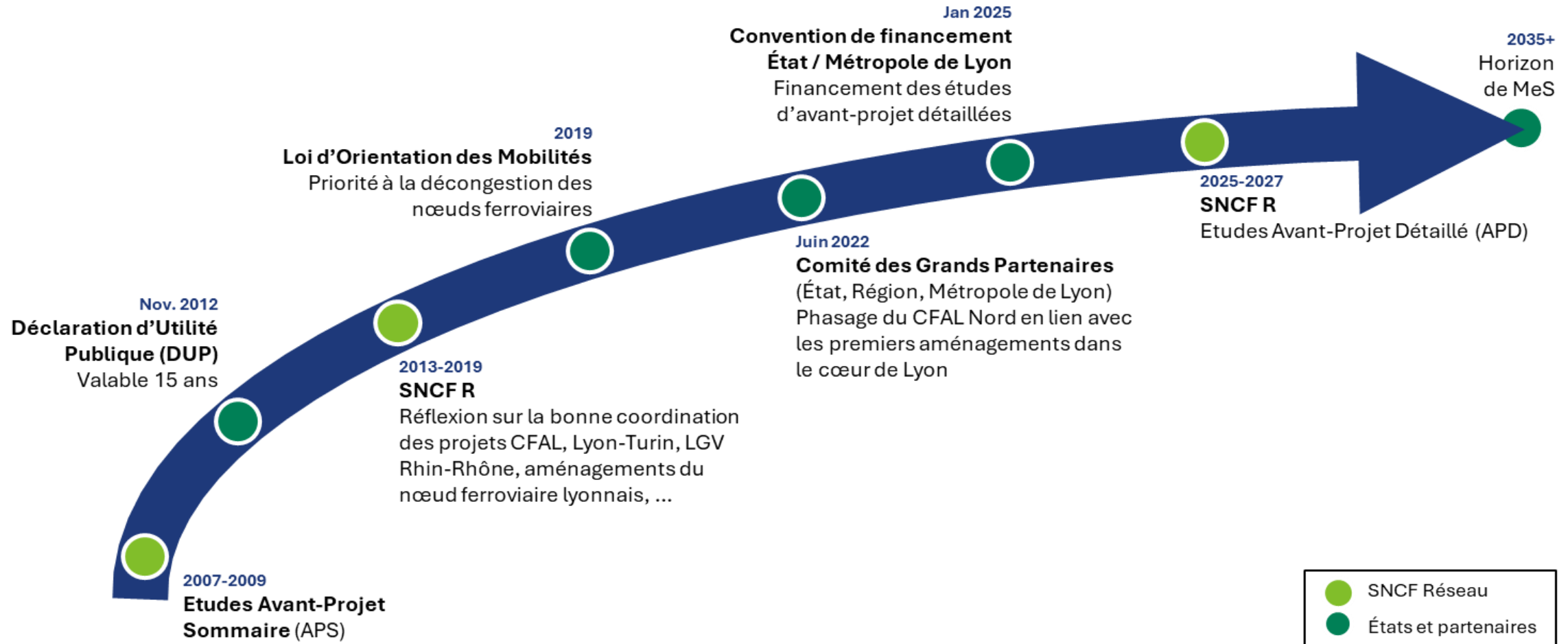
Capacité Marchandises

Créer de la capacité pour les trains de marchandises

La phase 1 répond à l'ensemble de ces objectifs



Historique du projet



Les 13 communes concernées par le tracé

Département de l'Ain

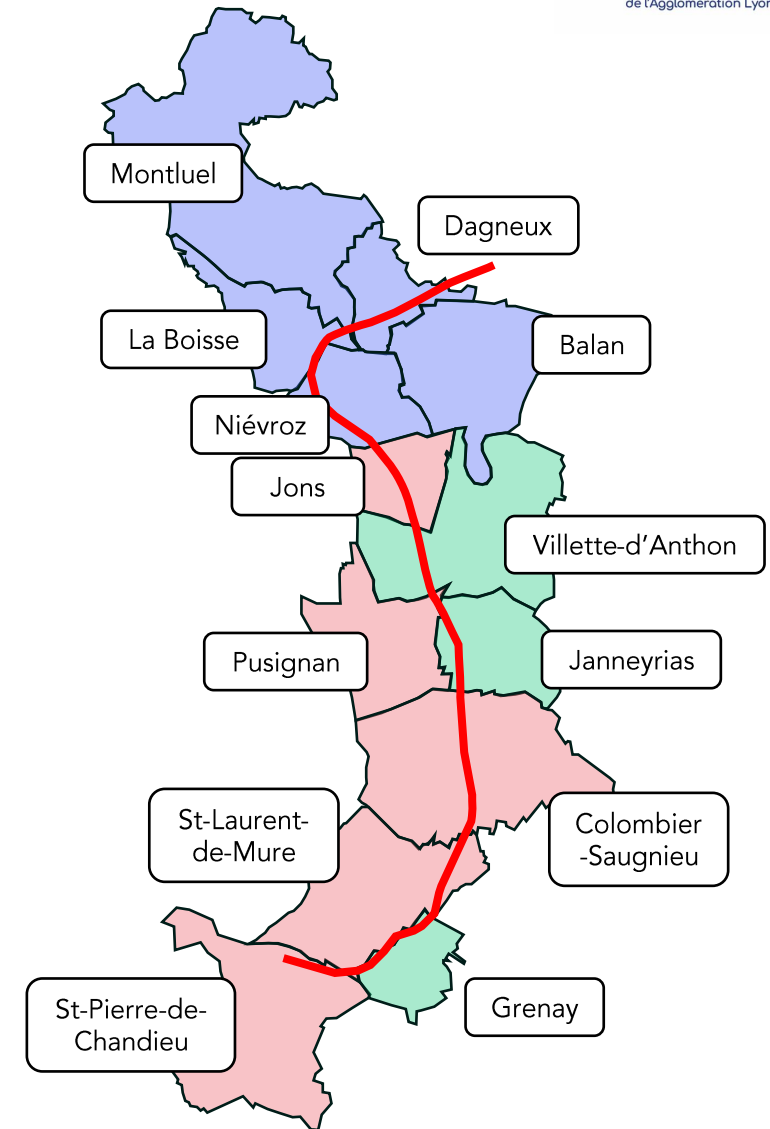
- Montluel
- Dagneux
- La Boisse
- Niévroz
- Balan

Département de l'Isère

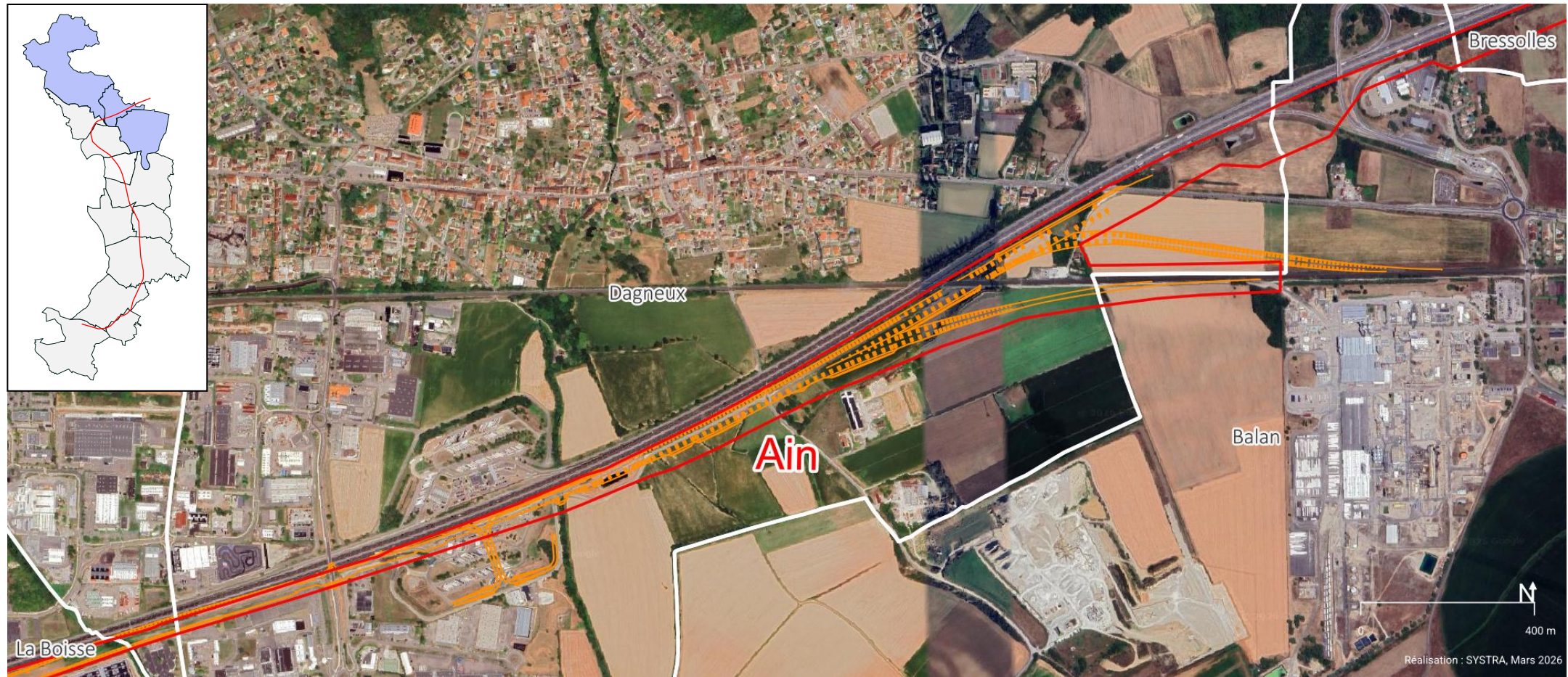
- Villette-d'Anthon
- Janneyrias
- Grenay

Département du Rhône

- Jons
- Pusignan
- St-Laurent-de-Mure
- St-Pierre-de-Chandieu
- Colombier-Saugnieu



Zoom département de l' **Ain** - Montluel / Dagneux / Balan



Zoom département de l' **Ain** - La Boisse / Niévroz



02

Etudes et calendrier prévisionnel

Rappel : études déjà conduites sur le CFAL Nord

Études d'Avant-Projet Sommaire (APS)
2008 - 2011

DUP
2012

Études d'Avant-Projet Détaillé
(APD)
2025 - 2027

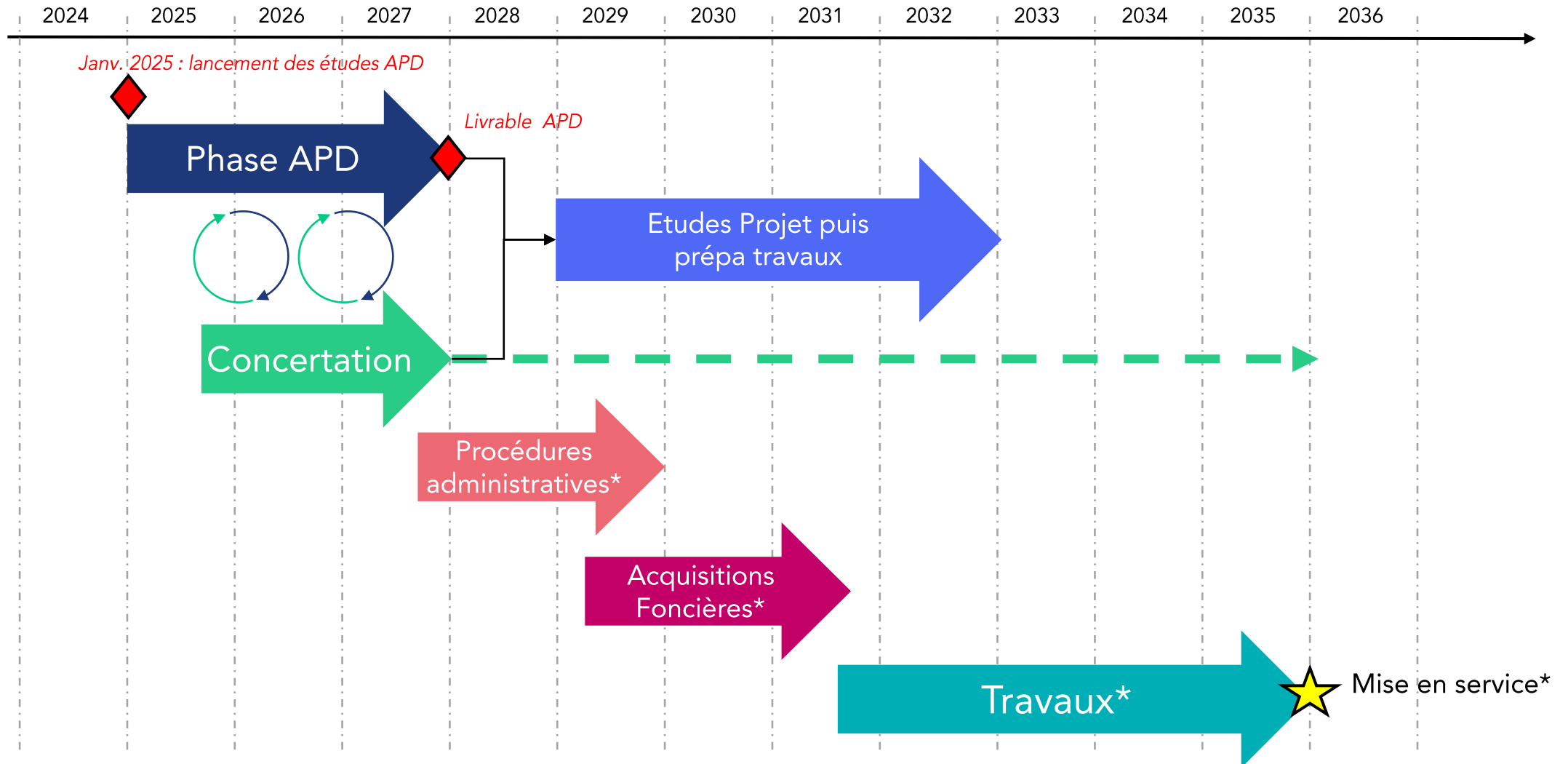
Quel projet ?
Quels impacts ? Quels besoins fonciers ?

Comment faire le projet ? Comment le
projet s'insère dans son environnement ?



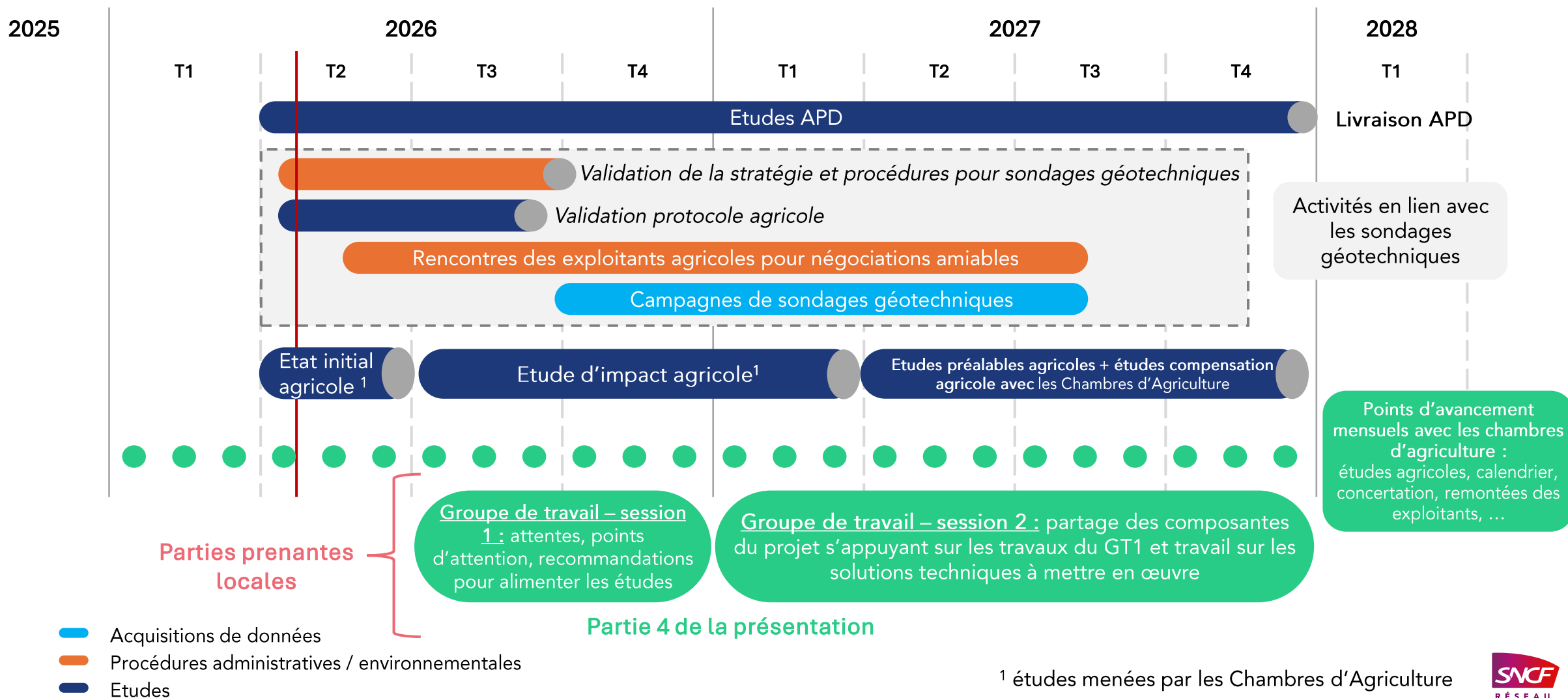
Les études actuelles s'inscrivent dans le tracé déclaré d'utilité publique en 2012 : SNCF Réseau travaille désormais à définir ses modalités d'insertion détaillées sur les territoires

Calendrier prévisionnel global



Calendrier prévisionnel de la phase APD

Un travail constant avec les chambres d'agricultures



03

Besoins fonciers

Premières estimations des besoins fonciers du projet

- Le tracé du CFAL Nord est défini par la DUP de 2012 qui détermine également de **premières estimations des besoins fonciers**
- Ces estimations des besoins fonciers sont **identifiées dans des emplacements réservés** au sein des Plans Locaux d'Urbanisme
- Ces estimations servent aujourd'hui de **base aux études Avant-Projet Détaillé** (2025 – 2028) et vont être **précisées**

Des besoins fonciers

Le tracé a été défini en APS (Avant Projet Sommaire)
= première estimation des besoins en emprises foncières

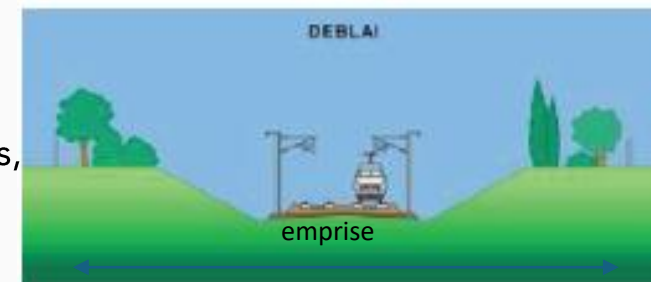
NB : Besoins intégrés via des ERs (Emplacements Réservés) dans les PLUs (Plans Locaux d'Urbanisme) accessibles sur internet principalement sur le site géoportail-urbanisme



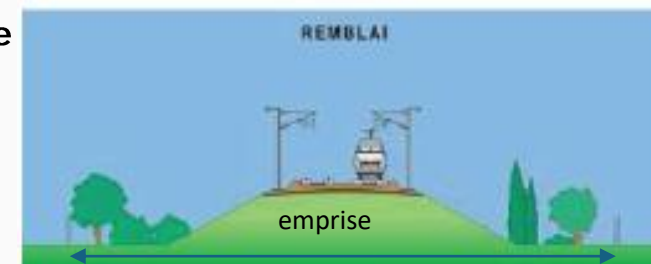
Sert de base aux études 2025 - 2028

Pourquoi ces emprises ?

- Construction de la plateforme ferroviaire : remblai / déblai, ouvrages d'art, murs de soutènements, ouvrages hydrauliques ;



- Installation d'équipements en-dehors de la plateforme ferroviaire alimentation électrique des trains, points d'accès à la plateforme, zones de stockage ...



- L'aménagements des merlons, installation des écrans-acoustiques...
- Espace de mise en œuvre de mesures de compensation environnementale ;
- Installation temporaire des zones de chantiers et des bases-vie le cas échéant, voies d'accès des engins de chantier, voies de circulation et de travail le long du chantier...
- Et certaines zones de dépôt des matériaux d'extraction.

Des besoins fonciers

Des emprises à définir avec exactitude...

- A consolider grâce aux études d'Avant-Projet Détaillé
 - ✓ Emprise définitive
 - ✓ Emprise temporaire de chantier
 - ✓ Emprise de stockage provisoire et définitif
 - ✓ Rétablissements routiers
 - ✓ ...

- En coopération avec la Chambre d'Agriculture représentant le monde agricole en s'appuyant sur
 - ✓ un **Etat Initial Agricole**
analyse de l'état initial de l'économie agricole du territoire concerné,
 - ✓ une **Etude d'Impacts Agricole**
étude des effets du projet sur l'économie agricole, les mesures envisagées pour éviter et réduire les impacts négatifs notables de ce projet, ainsi que des mesures de compensation collective en vue de consolider l'économie agricole du territoire.

- Et avec une réflexion à conduire sur les AFAFE (Aménagement Foncier Agricole, Forestier et Environnemental (ex-remembrement))

... en adaptation avec le territoire

- En s'appuyant sur la concertation avec toutes les parties prenantes des territoires

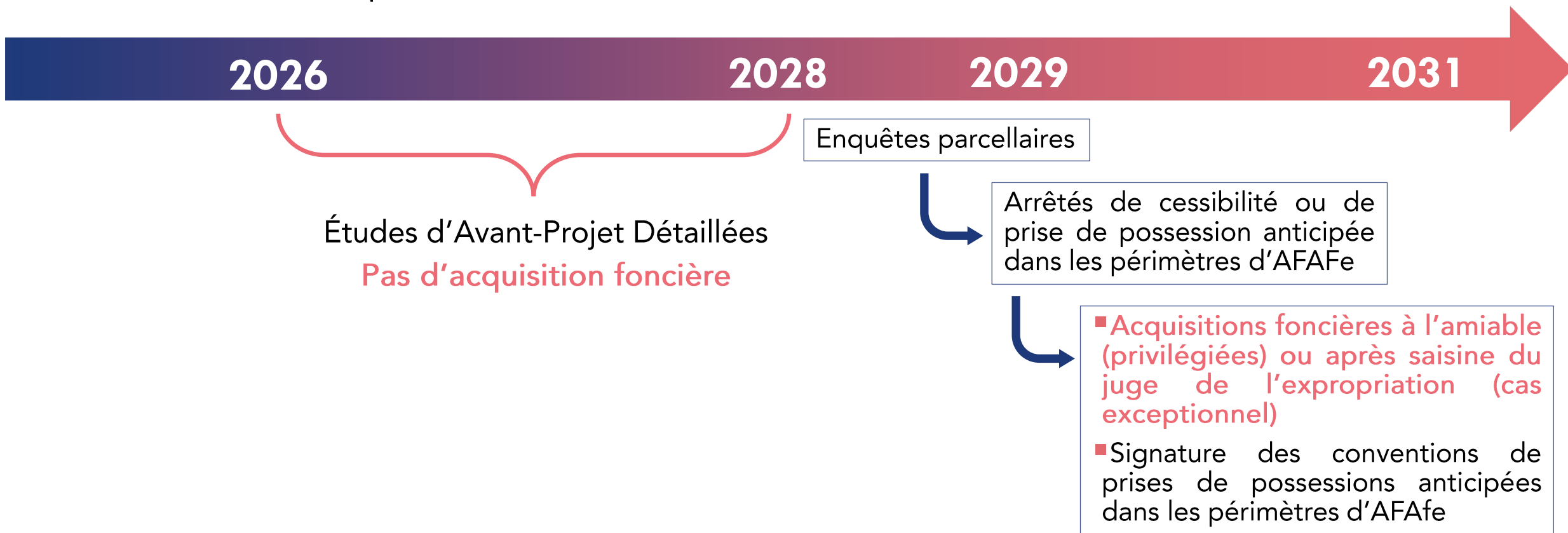
- En recherchant l'optimisation des surfaces de dépôts permanents limitant les impacts sur le monde agricole

- En réalisant la mutualisation des compensations environnementales avec des projets en cours, d'autres actions menées, ...

- En menant des études de compensation agricole, avec l'ambition d'une approche de mise en cohérence entre les différents projets du secteur

Calendrier des acquisitions foncières

- Depuis 2012 : **pas encore d'acquisition volontaire** par SNCF Réseau
- Calendrier prévisionnel :



04

Acquisitions de données

Les inventaires écologiques

Pour quoi faire ?

En cours !

- Pour étudier la présence ou l'absence d'habitats naturels et d'espèces présentant des enjeux locaux de conservation et/ou protégés
- Pour établir un état initial détaillé et actualisé des enjeux du milieu naturel dans le cadre des études d'Avant-Projet Détaillé
- Pour alimenter l'actualisation de l'étude d'impact et la rédaction des dossiers d'autorisation environnementale
- Pour identifier les enjeux liés à la **réalisation des sondages géotechniques** et permettre de prendre les mesures adaptées

Les types d'inventaires

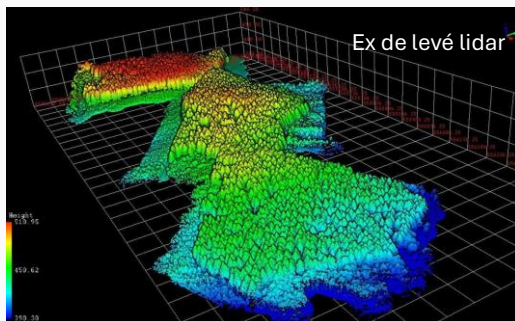
- Expertise habitats naturels, flore et faune terrestre pour :
 - Cartographier les habitats naturels
 - Cartographier les espèces floristiques protégées ou remarquables
 - Dresser un inventaire faunistique (oiseau, amphibiens, mammifères, insectes, ...)
- Expertise cours d'eau et faune aquatique pour :
 - Caractériser les cours d'eau (largeur, profondeur, substrats, vitesse de courant, érosion, état des berges...)
 - Identifier les espèces de poissons, les macro-invertébrés, les microalgues, les mollusques...
- Détermination des Zones Humides par des sondages pédologiques

Les autres relevés

En cours !

Topographiques

- Représente la disposition, le relief, la pente, etc. des terrains, au travers d'un plan 2D ou 3D.
- La majorité des relevés ont été effectués par voie aérienne (via procédé LIDAR) entre fin février et début mars 2026.
- Les relevés bathymétriques sont des relevés topographiques en rivière.



A venir

Recensement et suivi des sources et captages

- Identification préalable des points d'eau par une analyse cartographique.
- Puis campagne d'identification des points d'eau sur le terrain.
- Enfin, constitution d'une base de données aidant dans le cadre des modélisations hydrauliques et des mesures de l'impact du projet sur la ressource.

L'identification exhaustive et la précision de l'évaluation des quantités utilisées sont des éléments importants pour **connaître la ressource et en assurer la préservation** dans cadre du projet et au-delà.

Les sondages géotechniques

Pour quoi faire ?

A partir de
l'automne
2026

- Pour obtenir des informations essentielles sur la structure, la composition et le comportement mécanique des sols sur lesquels s'inscrira le tracé :
 - composition,
 - hydrogéologie,
 - structure,
 - ...
- Pour adapter les modalités de construction de la future voie ferrée en fonction de ces études et assurer sa pérennité :
 - Choisir et dimensionner des solutions de fondations adaptées au contexte géologique,
 - Prévenir les risques naturels (gonflement des sols, glissements...).

Environ **120 sondages géotechniques**
prévus dans l'Ain

Les sondages géotechniques

Les types de sondages

A partir de
l'automne
2026

■ Sondage carotté

Forage de 6 à 25 cm de diamètre et généralement de 10 à 30 m de profondeur (dans les zones agricoles). > prélèvement continu du sol dans son état naturel afin d'identifier et tester les échantillons en laboratoire (essais mécaniques)

■ Sondage destructif

Forage de 5 à 20 cm de diamètre et généralement de 10 à 30 m de profondeur (dans les zones agricoles) visant à définir la nature du terrain à partir des échantillons prélevés et via l'enregistrement des paramètres de forage.

■ Sondages à la pelle mécanique

Creusement d'une tranchée de 1x3 mètres environ et d'une profondeur maximale de 5 mètres. > meilleure connaissance de la nature du sol en profondeur et prélèvement pour analyse et mesures de perméabilité

■ Sondages non destructifs géophysiques

Pose d'émetteurs (éventuellement tractés) et de récepteur pour vérifier les caractéristiques des sols (méthodes sismiques, électriques, magnétiques, radars, gravimétriques, ...)



Sondage à la pelle mécanique



Sondage carotté



*Ces sondages peuvent éventuellement servir à la pose d'instrumentation en forage (piézomètres, inclinomètres, cellules à pression interstitielle...).
Si ils ne sont pas instrumentés, ils sont tous rebouchés.*

Les sondages géotechniques

Protocole vis-à-vis des exploitants concernés

AVANT

- SNCF Réseau prend RDV avec l'exploitant concerné pour l'informer et convenir à l'amiable du principe, du positionnement et des dates du sondage – sur la base d'une proposition de plan d'implantation des sondages → **quelques mois avant le sondage**
- L'exploitant et SNCF Réseau signent un état des lieux d'entrée définissant la culture en présence et son état, les conditions d'accès à respecter et les nécessités de prévenance pour réaliser le sondage

PENDANT

- Réalisation du sondage : entre 1 et 3 jours de sondage, selon le type

APRÈS

- Fin du sondage : remise en état de la parcelle et rebouchage des trous réalisés, de manière soignée
- Fin de sondage - état des lieux de sortie : constatation et chiffrage des impacts du sondage sur la parcelle, sur l'activité agricole, ... (application du protocole régional d'occupation temporaire travaux)
- Fin de sondage - indemnisation de l'exploitant pour les impacts du sondage (+ redevance annuelle s'il s'agit d'un piézomètre)

05

Démarche de concertation proposée

Le dialogue territorial sur la thématique agricole

Comment a été conçue cette démarche ?

- Une démarche volontaire de SNCF Réseau, pour **concevoir un projet avec les représentants du monde agricole**
- Une démarche **d'abord proposée aux chambres d'agriculture** de l'Ain, du Rhône et de l'Isère le 03 avril 2026, lors d'une réunion de travail, pour la consolider **afin qu'elle réponde du mieux possible aux besoins des agriculteurs**

Quels objectifs ?

- Travailler à la meilleure insertion possible du projet sur les territoires concernés, pendant toute la phase d'études de conception de niveau APD (2026-2027)
- Impliquer les parties prenantes compétentes des différents territoires concernés : représentants des exploitants et exploitants directement

Comprendre et échanger avec les représentants
du monde agricole sur les **contraintes locales**

Modalités du dialogue territorial agricole

Comment ?

Échanges bilatéraux :

- Approfondir des connaissances spécifiques
- Travailler sur des composantes ciblées du projet

+

Groupe de travail Agriculture (format collectif) :

- Recueillir et prendre en compte les connaissances locales sur le fonctionnement des territoires, les besoins agricoles, ...
- Travailler à la mise en cohérence de ces besoins avec les études, les besoins du projet, ...
- Définir ensemble (représentants locaux + SNCFR) des orientations de conception détaillée du projet puis les décliner en solutions pour réaliser un projet avec le moins d'impact possible sur le monde agricole

Qui ?

Parties prenantes locales :

- Collectivités, intercommunalités
- Services de l'État
- Chambres d'agriculture et SAFER
- Syndicats agricoles départementaux
- Coopératives agricoles
- Syndicats hydrauliques

+

Échanges bilatéraux avec les exploitants **selon l'avancement des études et du dialogue territorial** : traiter les enjeux individuels

Quoi ?

Objets de travail :

- Rétablissement des chemins agricoles
- Impacts sur les parcelles / silos / filières
- Mesures de compensation
- Gestion de la ressource en eau
- ...

Et, en parallèle, une instance commune aux grands projets

Pour permettre des échanges sur les enjeux fonciers environnementaux et agricoles des grands projets du sud de l'Ain, de l'est lyonnais, du nord de l'Isère et de la Savoie

Une instance à l'échelle interdépartementale, englobant à la fois le projet CFAL nord et le projet SFLT, complémentaire aux démarches de concertation spécifiques à chaque projet

Objet :

- Organiser, au niveau interdépartemental, l'ensemble des grands projets régionaux (CFAL nord, SFLT, EPR2, tramway Lyon Crémieu, ...) : partage des études et méthodes, recherche de solutions mutualisées, gestion des éventuels débats...

Qui :

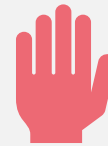
- Les porteurs de chaque projet
- Les représentants du monde agricole
- Les représentants des autres parties prenantes
- Les services de l'Etat concernés

Modalités :

- Discussions à la maille des territoires, avec un assemblage des réflexions à l'échelle du projet

Temps d'échange

Des questions?



Nous vous invitons à lever la main, l'animateur vient vous prêter un micro afin que tout le monde vous entende.



Nous vous proposons de vous présenter avant de poser votre question



Tous ceux qui le souhaitent peuvent s'exprimer. Nous vous remercions de **garder des interventions courtes** afin que tout le monde puisse s'exprimer.

MERCI POUR VOTRE ATTENTION



Concertation.cfal@sncf.fr